



HUNINGUE

CHEF-LIEU DE CANTON

D'azur à trois fleurs de lys d'argent rangées en fasce, coupé de gueules à trois couronnes renversées d'or, deux et une, une fasce d'or brochant sur la partition.

PLANCHE V, 13

Huningue fut construit de 1679 à 1691 par Louis XIV comme ville royale et forteresse au nord de l'ancien village du même nom; aussi le roi lui donna-t-il en mai 1683 l'autorisation d'ajouter à ses armoiries, non décrites dans la lettre patente, *une fasce de gueules chargée de trois fleurs de lis d'or*, symbolisant la royauté française. La place et les couleurs de ces dernières sont différentes dans les armoiries figurant à l'*Armorial général* de Louis XIV qui furent confirmées en 1912.

L'église de la forteresse était dédiée à saint Louis.

Huningue est titulaire de la croix de guerre 1939-1945 avec étoile d'argent (citation à l'ordre de la Division, décision n° 79 du 11 novembre 1948).

SOURCES : Brevet d'armoiries du 27 décembre 1697 aux archives de Huningue; *Arm. gén.*, p. 258, n° 122, *D'azur à trois fleurs-de-lis d'argent rangées en fasce, coupé de gueules à trois couronnes renversées d'or et posées deux et une, et une fasce d'or brochant sur le tout*; GRANDIDIER, *Blasoniana*, p. 137; brevet impérial du 11 mars 1912.